



SOFAD

CCE-139
2021-11-23
L. Cameron

**PROJET DE LOI NO 96
LOI SUR LA LANGUE OFFICIELLE ET COMMUNE DU QUÉBEC,
LE FRANÇAIS**

**AVIS DE LA SOCIÉTÉ DE FORMATION À DISTANCE DES CENTRES DE SERVICES SCOLAIRES ET
DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC (SOFAD)**

PRÉSENTÉ À LA COMMISSION SUR LA CULTURE ET L'ÉDUCATION

AUTOMNE 2021

Contact

- 
- 
- 

Partenariat public

La mission de la SOFAD est soutenue financièrement par le ministère de l'Éducation du Québec.

Réseau

La SOFAD est membre ou partenaire des associations et regroupements suivants :

- Association des commissions scolaires anglophones du Québec (QESBA)
- Association provinciale des directeurs des services de l'éducation permanente secteur anglophone (PROCEDE)
- Association québécoise des cadres scolaires (AQCS)
- Association québécoise des utilisateurs d'outils technologiques à des fins pédagogiques et sociales (AQUOPS)
- Association québécoise des intervenantes et des intervenants en formation générale des adultes (AQIFGA)
- Association québécoise de l'alternance études-travail (AQAET)
- Association des directeurs généraux des commissions scolaires anglophones du Québec (ADGCSAQ)
- Association des directions générales scolaires du Québec (ADGSQ)
- Centre de transfert pour la réussite éducative du Québec (CTREQ)
- Commission des partenaires du marché du travail (CPMT)
- Éducation internationale (EI)
- Fédération des centres de services scolaires du Québec (FCSSQ)
- Réseau d'enseignement francophone à distance (REFAD)
- Société de formation et d'éducation continue (SOFEDUC)
- Table des responsables de l'éducation des adultes du Québec (TRÉAQ)
- Table des responsables des services éducatifs en milieu carcéral

Utilisation du masculin

Dans ce document, l'utilisation du masculin pour désigner les personnes a comme seul but d'alléger le texte et identifie sans discrimination les individus des deux sexes.

Automne 2021

TABLE DES MATIÈRES

1. Profil organisationnel	4
2. Avis de la SOFAD sur le projet de loi 96	5
3. Ressources en francisation de la SOFAD	6
4. Approche pédagogique de la SOFAD	7

1. PROFIL ORGANISATIONNEL

1.1 MISSION ET OBJECTIFS

La SOFAD a été mise sur pied par les acteurs du réseau scolaire en 1996 (ADGSQ, ADGCSAQ, FCSSQ, QESBA). Depuis, elle répond aux besoins des centres de services scolaires et des commissions scolaires en matériel d'apprentissage, imprimé ou en ligne, suscités par la diversification des lieux, des modes de formation et des parcours d'apprentissage. La SOFAD réalise aussi des projets sur mesure pour le compte d'institutions publiques et d'organisations de tous les horizons. [Site web de la SOFAD](#)

La SOFAD a pour objectifs de :

- Concevoir, produire ou coproduire et vendre du matériel d'apprentissage et d'évaluation, sous format imprimé ou en ligne, utilisable en formation à distance ou en établissement, en français et en anglais, dans tous les secteurs d'activité des centres de services scolaires et des commissions scolaires.
- Répondre par des ressources d'apprentissage et des services de gestion sur mesure aux besoins de formation continue des entreprises et des travailleurs.
- Favoriser l'utilisation des nouvelles technologies et de l'intelligence artificielle pour optimiser l'offre éducative aux élèves jeunes ou adultes ainsi qu'aux travailleurs et aux dirigeants d'entreprises.
- Promouvoir la formation à distance et la formation en ligne auprès de toutes les personnes et de tous les organismes concernés.

1.2 STATUT JURIDIQUE

- OBNL enregistré sous le 3^e chapitre de la Loi sur les compagnies.
- Assujettie à la Loi sur les contrats des organismes publics (LCOP) depuis janvier 2019.
- Inscrite comme lobbyiste auprès du Registraire des lobbyistes du Québec (RLQ) et du Registre des lobbyistes du Canada (RLC).
- Autorisée par l'Autorité des marchés publics (AMP) à contracter avec des organismes publics.

1.3 STRUCTURE

La SOFAD se décrit comme suit :

- Conseil d'administration composé de 10 représentants du réseau scolaire public du Québec.
- Membership composé des centres de services scolaires, des commissions scolaires, de l'ADGSQ, de l'ADGCSAQ, de la FCSSQ et de la QESBA.
- Équipe de 30 professionnels de l'édition et de la pédagogie numérique ainsi que de 150 ressources externes.
- Budget annuel composé des éléments suivants :
 - Revenus de la vente de ressources d'apprentissage et de projets sur mesure
 - Aide financière et achat de service du MEQ
- Conception, production et diffusion de ressources d'apprentissage imprimées et en ligne pour la formation à distance et pour la formation en centre d'éducation des adultes et en centre de formation professionnelle.
- Catalogue en français et en anglais de plus de 600 ressources d'apprentissage imprimées et en ligne ainsi que de plusieurs milliers de ressources complémentaires en ligne destinées à l'apprentissage à distance ou en présentiel.
- Conception, production et diffusion de ressources d'apprentissage en ligne et sur mesure pour les organisations scolaires, les associations ou les entreprises.

2. AVIS DE LA SOFAD SUR LE PROJET DE LOI 96

La SOFAD est active dans le domaine de la francisation et de l'apprentissage du français comme langue seconde depuis plusieurs années. Elle propose déjà un riche catalogue de ressources d'apprentissage imprimées et en ligne destinées aux personnes déjà établies au Québec, aux nouveaux arrivants ainsi qu'aux travailleurs et aux dirigeants d'entreprise allophones. La SOFAD rend disponible sa capacité de concevoir, de produire et de diffuser des ressources imprimées et en ligne servant les objectifs du projet de loi.

Du fait que la SOFAD est un organisme apolitique, elle n'entend pas se prononcer sur le fond du projet de loi 96. Toutefois, elle accueille positivement les mesures de promotion de l'usage du français par les allophones, qu'ils soient déjà établis au Québec ou qu'il s'agisse de nouveaux arrivants. Ainsi, la SOFAD estime que l'accent sur la francisation, très présent dans le projet de loi, est de nature à faciliter la francisation des personnes déjà établies au Québec, des nouveaux arrivants ainsi que des travailleurs et des dirigeants d'entreprise allophones.

Selon la SOFAD, il importe d'éviter la redondance dans l'offre faite aux personnes en quête d'un programme de francisation et de réduire les délais d'admission en francisation. La SOFAD est d'avis que le réseau des centres de services scolaires et des commissions scolaires, dont elle fait partie, propose déjà une offre variée de services compétents pour appuyer les personnes en besoin de francisation, notamment le soutien pédagogique, l'alphabétisation, l'intégration sociale et socioprofessionnelle, la complétion de la formation de base à l'éducation des adultes, qui prépare aux études postsecondaires, et l'acquisition d'une formation qualifiante. Le réseau scolaire compte aussi sur de riches partenariats avec le milieu communautaire.

La SOFAD considère que le programme de francisation du MEQ répond aux critères gouvernementaux pour certifier qu'une personne a réussi un programme qualifiant d'études en francisation.

La SOFAD est d'avis que plusieurs conditions de réussite suivantes doivent être mises en place ou consolidées afin d'assurer une concertation accrue entre les différents ministères et organisations impliquées dans la francisation, notamment :

- Fournir une panoplie de situations d'apprentissage variées, significatives et pratiques au quotidien, à l'aide d'outils et de matériel efficace qui vont droit au but.
- Mettre en place un système d'encadrement des apprentissages stimulant et surtout un accompagnement soutenu (idéalement quotidien ou hebdomadaire) pour maintenir la mobilisation des apprenants. Cette organisation pédagogique systémique doit s'appuyer sur les pratiques probantes en pédagogie ou en andragogie, selon l'âge des apprenants, et proposer des pratiques identifiées et éprouvées par les spécialistes du domaine de l'éducation.
- Offrir une flexibilité des moyens d'apprentissages qui devront s'adapter aux contraintes des apprenants et non le contraire (par exemple : horaires variés, entrées sorties variables, matériel autoportant, utilisation de formation en ligne).
- S'assurer de la capacité des fournisseurs de service à répondre en temps réel à une demande importante en matériel et en encadrement des apprentissages.

La SOFAD reçoit positivement la proposition de la création de comités de francisation dans les entreprises et de Francisation Québec. Cependant, elle suggère ce qui suit :

- La SOFAD émet l'idée que Francisation Québec soit un organisme qui dirige les personnes vers les établissements scolaires appropriés et non un organisme qui dispense directement des services. Les jeunes assujettis à la fréquentation scolaire obligatoire feraient ainsi l'objet d'un parcours d'apprentissage particulier alors que les personnes non assujetties seraient orientées vers un centre d'éducation des adultes.
- Les centres de services scolaires, les commissions scolaires et la SOFAD seraient ainsi appelés à jouer un rôle de premier plan dans l'offre de formation aux nouveaux arrivants ainsi qu'aux travailleurs et aux dirigeants d'entreprise allophones. Par exemple, suivant le modèle déjà en place en matière de francisation en entreprise, la SOFAD pourrait être mandatée pour

diffuser ses ressources autoportantes en francisation dans l'ensemble des centres d'éducation des adultes, répartis dans l'ensemble des régions du Québec, lesquels assureraient l'encadrement et la certification des apprenants.

La SOFAD considère qu'elle peut contribuer à la mise en place ou à la consolidation des conditions de réussite précitées et ainsi soutenir avec succès les objectifs poursuivis par la loi 96. Notamment :

- Une analyse comparative des programmes de francisation du MEQ et du MIFI menée par la SOFAD montre que sa collection « *Connexion* » répond aux exigences des deux ministères. Ceci positionne la SOFAD comme un partenaire à la fois du MEQ et du MIFI. En ce sens, la SOFAD est ouverte à une collaboration avec le MIFI – par exemple, elle pourrait concevoir, produire et diffuser des ressources destinées aux comités de francisation mis sur pied par le MIFI.
- L'expertise de la SOFAD en formation à distance lui permettrait aussi d'implanter avec le MIFI une plateforme destinée aux personnes qui font une demande d'immigration au Québec. Cette plateforme permettrait à la fois d'évaluer les capacités langagières en français de ces personnes, d'inciter à se familiariser avec le français avant l'arrivée et d'établir un parcours de francisation incluant des notions de citoyenneté.
- La SOFAD avance que le lieu de travail doit être vu comme un lieu potentiel de francisation. L'expertise de la SOFAD en diffusion de ressources d'apprentissage autonome et individualisé lui a permis de développer, à la demande du MEQ et avec la collaboration des services aux entreprises des centres de services scolaires et des commissions scolaires, un cours complet en ligne et interactif s'intéressant à quatre domaines d'emploi : services administratifs, service à la clientèle, activités d'opération et activités de production. D'autres domaines d'emploi pourraient être ajoutés. Une telle ressource permettrait au MIFI de hausser la francisation des personnes en emploi, tout en misant sur un réseau scolaire déjà bien établi et apte à contribuer au développement global des participants.

La SOFAD considère que le gouvernement du Québec aurait avantage à utiliser son expertise et son catalogue aux fins du projet de loi 96. Les sommes importantes déjà investies dans des ressources en francisation et en français langue seconde, la qualité de ces ressources et leur conformité aux programmes publics, ainsi que les capacités avérées de l'organisation en matière de conception, de production et de diffusion de ressources imprimées et en ligne vouées à la francisation sont autant de bases solides que la SOFAD met de l'avant. L'offre de service en francisation de la SOFAD est détaillée dans les pages qui suivent.

3. RESSOURCES EN FRANCISATION DE LA SOFAD

3.1.1 COLLECTION « *CONNEXION* »

La collection « *Connexion* » amène l'apprenant allophone à développer ses compétences langagières en français écrit et oral ainsi que sa compétence interculturelle. Cette collection propose des ressources imprimées et des ressources numériques interactives à l'intention des apprenants et des enseignants.

- Fiche détaillée : [Connexion - fiche détaillée](#)
- Visite guidée pour les apprenants : [Connexion - visite guidée pour les apprenants](#)
- Visite guidée pour les enseignants : [Connexion - visite guidée pour les enseignants](#)
- Extrait d'un guide d'apprentissage : [Connexion 3 - extrait](#)

À nouveau, une analyse comparative des deux programmes ministériels menée par la SOFAD montre que cette collection répond tant aux exigences du programme du MEQ qu'à celles du MIFI.

3.2 COURS EN LIGNE INTERACTIF « *CONNEXION EN ENTREPRISE* »

Le cours en ligne interactif « *Connexion en entreprise* », d'une durée de 80 heures, est une ressource en francisation destinée aux travailleurs en emploi, réalisée à la demande du MEQ et diffusée avec la collaboration des services aux entreprises des CSS et des CS du Québec. Cette ressource vise aussi tout apprenant en processus de francisation qui souhaite développer ou parfaire ses compétences en français.

- Visite guidée : [Connexion en entreprise](#)

3.3 COURS EN LIGNE « DU FRANÇAIS SANS FAUTES »

Le cours en ligne interactif et personnalisé « *Du français sans fautes* » s'adresse à toute personne souhaitant améliorer sa maîtrise de l'orthographe et de la grammaire française. Un test diagnostique préalable permet de tracer son portrait orthographique, c'est-à-dire de réaliser une évaluation de ses forces et faiblesses en français écrit. Le cours est composé de boucles d'apprentissage personnalisées, proposées en fonction des difficultés décelées lors du test diagnostique. Une attestation de participation est fournie une fois toutes les boucles recommandées terminées.

- Fiche détaillée : [Du français sans fautes](#)

3.4 COLLECTION EN FRANÇAIS, LANGUE SECONDE

Une collection complète de ressources en français, langue seconde, couvrant les niveaux I à V du programme d'études secondaires.

- Fiche détaillée : [Collection français langue seconde](#)

3.5 RESSOURCE COMPLÉMENTAIRE « INDISPENSABLE »

La ressource complémentaire « *L'indispensable en français, langue seconde – Grammaire* » invite l'apprenant à s'approprier les notions de grammaire en lecture interactive et propose des centaines d'exercices interactifs avec rétroaction immédiate pour chaque niveau du 2^e cycle du secondaire. La participation active de l'utilisateur dans son apprentissage favorise la compréhension des notions et la consolidation des apprentissages.

- Extrait: [Indispensable en français langue seconde - grammaire](#)

3.6 GUIDE « MISE À NIVEAU EN FRANÇAIS »

Le guide « *Mise à niveau en français* », amène l'apprenant à résoudre les principaux problèmes de français écrit et à rédiger des textes bien structurés et sans fautes.

- Extrait : [Guide Mise à niveau en français](#)

4. APPROCHE PÉDAGOGIQUE DE LA SOFAD

4.1 CARACTÉRISTIQUES DES RESSOURCES D'APPRENTISSAGE

Les ressources d'apprentissage de la SOFAD incluent une diversité de médias :

- Cahiers d'apprentissage imprimés ou numériques
- Cours complets en ligne
- Activités complémentaires en ligne

Dans tous les cas, la SOFAD place les valeurs suivantes au cœur de son action :

- Favoriser le développement des compétences et la réussite éducative de l'apprenant
- Utiliser les technologies de l'information (TI) et l'intelligence artificielle (IA) comme des leviers au service de la pédagogie
- Appliquer un processus de design rigoureux et de scénarisation engageante

L'ensemble des ressources d'apprentissage numériques de la SOFAD est regroupé dans le [PortailSOFAD](#) :

- Des mécanismes de communication facilitent les échanges entre les apprenants et les enseignants ainsi que le suivi des apprentissages.
- Les ressources peuvent être utilisées avec un ordinateur, une tablette ou un cellulaire.
- À la demande d'une organisation partenaire, un mécanisme peut permettre l'accès au portailsomad sans que l'apprenant quitte l'environnement numérique de son CSS ou de sa CS.

4.2 OFFRE DE SERVICE

La SOFAD propose une offre de service complète :

- Développement de ressources d'apprentissage :
 - Analyse de besoins et de situation de travail
 - Établissement de profils de compétence
 - Diagnostic des besoins de formation
 - Élaboration de plans de formation
 - Organisation de la formation et du suivi des apprenants
- Conception et réalisation de matériel de formation et d'outils d'apprentissage diversifiés :
 - Cours en ligne interactifs
 - Mécanismes de suivi des apprenants et de communication avec les formateurs
- Élaboration et administration d'outils d'évaluation :
 - Examens théoriques et pratiques de classification et de certification
 - Évaluation des compétences techniques de la main-d'œuvre
 - Tests de compétences génériques et de classement
 - Reconnaissance des acquis et des compétences
- Conception et mise en place de systèmes de formation :
 - Implantation et gestion de plateformes d'apprentissage, d'évaluation et d'administration
 - Organisation du tutorat des apprenants à distance ou en entreprise
 - Émission d'attestations et certification

4.3 CLIENTÈLE SUR MESURE

La SOFAD produit et offre des ressources et des services d'apprentissage sur mesure pour le compte de plusieurs organisations des domaines de l'éducation, de la santé, des milieux associatifs et économiques. Des projets répondant à des besoins spécifiques des entreprises en matière de francisation pourraient être conçus, produits et diffusés par la SOFAD.

- Projets sur mesure : [SOFAD Sur Mesure](#)

5. CONTACT

